



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide médicale

Question écrite n° 68050

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le fait inacceptable que 9 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent tous les ans dans le monde. Ces décès, pour la plupart, sont liés à des causes évitables (infections néonatales, pneumonies, diarrhées...). En 2000, les dirigeants du monde ont adopté les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il souhaiterait savoir quelles sont les initiatives envisagées dans ce cadre pour mettre fin à cette tragédie et assurer la nécessaire aide des pays développés envers ceux qui en ont le plus besoin.

Texte de la réponse

En 2000, la communauté internationale, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, s'est effectivement engagée sur une série d'objectifs, dits « objectifs du millénaire pour le développement », ou OMD. Parmi ceux-ci, l'objectif 4 vise à « réduire de deux tiers la mortalité infantile d'ici à 2015 ». Pourtant, comme l'honorable parlementaire le souligne, 24 000 enfants de moins de cinq ans meurent encore tous les jours dans le monde. Ces décès sont en grande partie dus à la pauvreté et concernent tout particulièrement les pays en développement. Il s'agit, le plus souvent, de maladies facilement évitables, comme la diarrhée, les pneumonies ou le paludisme. Pour lutter contre cette mortalité, il est essentiel de résoudre les problèmes liés à l'accès à l'eau potable, au traitement de la malnutrition, et au maintien d'infrastructures sanitaires fonctionnelles de proximité. La France y contribue par des programmes de coopération à travers des actions bilatérales, avec en particulier des interventions de l'Agence française de développement, et des actions multilatérales, notamment européennes. Des exemples précis de progrès dans des contextes difficiles, tel que le Malawi ou le Liberia, démontrent que l'engagement politique des pays concernés constitue un facteur majeur de succès. L'amélioration du niveau d'éducation des mères et des filles est également un élément déterminant pour lutter contre la mortalité infantile. La France est aussi active dans ce domaine, en particulier à travers son engagement important dans le fonds mondial de soutien à l'éducation primaire, le Fast Track Initiative. Par ailleurs, la France a toujours été très présente dans le domaine de la santé des jeunes enfants. Elle a fait le choix de s'impliquer fortement dans deux domaines : la vaccination et le traitement du paludisme, du sida et de la tuberculose. Outre ses contributions aux budgets des différentes institutions et agences concernées des Nations unies, comme l'OMS ou l'UNICEF, la France a mobilisé, au total, 155 M sur la période 2004-2008 :

1. Dans le cadre du plan d'action santé, adopté par le G8 à l'occasion du sommet d'Évian du 2 juin 2003, elle soutient l'initiative mondiale d'éradication de la poliomyélite à hauteur de 30 M.
2. Elle s'est aussi engagée à rembourser 1,3 Md sur vingt ans pour le soutien à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), financée par l'organisme financier international pour la vaccination (IFFIM). En outre, entre 2005 et 2008, la France a soutenu, grâce aux crédits du fonds de solidarité prioritaire, le programme de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant de l'OMS et le programme de vaccinations Epivac dans huit pays d'Afrique de l'Ouest à travers un projet de 2 M sur la période 2005-2008. Enfin, à travers la contribution de solidarité sur les billets d'avion, la France assure plus de 50 % du budget de l'organisation UNITAID (à hauteur de 140 M en 2009) pour l'achat de médicaments dans le cadre des trois grandes pandémies. Ainsi, de substantielles réductions de prix

ont pu être négociées pour les médicaments antirétroviraux. Le coût annuel du traitement pédiatrique à dose fixe combinée d'antirétroviraux les plus utilisés est passé, par exemple, de 196 à 60 dollars. En moyenne, sur l'ensemble des produits, y compris pour les médicaments génériques, les laboratoires ont accepté de réduire leurs prix de 40 %. Au total, depuis 2006, grâce à l'intervention de l'UNITAID, plus de 250 000 enfants ont pu être soignés contre le VIH/Sida et l'on considère que les trois quarts des enfants sous traitement anti-VIH ont aujourd'hui accès à des médicaments. À terme, l'objectif de cette organisation est de répondre à l'ensemble des besoins de traitements de 600 000 enfants. Cette structure finance également plusieurs projets de prévention du VIH pour la transmission mère-enfant. En ce qui concerne la tuberculose, depuis 2006, plus de 250 000 enfants ont été traités grâce à UNITAID. Enfin, un projet du gouvernement français, en association avec l'UNICEF sur financement du Fonds de solidarité prioritaire, mettra l'accent sur la prise en charge des orphelins du sida. Ce projet, d'un montant de 2 M, vise à assister ces enfants particulièrement vulnérables en Afrique du Sud, au Cameroun et en République démocratique du Congo.

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68050

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12404

Réponse publiée le : 20 avril 2010, page 4483